

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune proclamés par le Bureau Electoral à la suite des élections du vingt-trois mars deux mille quatorze, se sont réunis dans la Salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Mr BONU Stéphane, Mme CHAMBRION Colette, Mr CUENOT Jérôme, Mr DUMAS Sylvain, Mr FARGEOT Benjamin, Mme GARNIER Céline, Mr GRESS Pierre, Mr MARCAUD Pierre, Mme MORIN Joëlle, Mr RENAUD-BEZOT Nicolas, Mr RIZZOLI Jean-Raphaël, Mr VADOT André, Mr VERVAET Bernard.

Mr DENIZOT Stéphane était absent, excusé et a donné pouvoir à Mr RIZZOLI Jean-Raphaël.

Mr OUCHEM Fathi était absent, excusé et a donné pouvoir à Mr RENAUD-BEZOT Nicolas.

## **1. Lecture des résultats des Elections Municipales du 23 mars 2014**

Avant de procéder à l'installation du nouveau Conseil Municipal élu le 23 mars, Mr NOUVEAU rappelle les résultats des Conseillers :

Mr BONU Stéphane : 337 voix  
Mme CHAMBRION Colette : 348 voix  
Mr CUENOT Jérôme : 342 voix  
Mr DENIZOT Stéphane : 345 voix  
Mr DUMAS Sylvain : 350 voix  
Mr FARGEOT Benjamin : 346 voix  
Mme GARNIER Céline : 340 voix  
Mr GRESS Pierre : 347 voix  
Mr MARCAUD Pierre : 339 voix  
Mme MORIN Joëlle : 348 voix  
Mr OUCHEM Fathi : 330 voix  
Mr RENAUD-BEZOT Nicolas : 351 voix  
Mr RIZZOLI Jean-Raphaël : 341 voix  
Mr VADOT André : 353 voix  
Mr VERVAET Bernard : 353 voix

## **2. Installation des nouveaux Conseillers Municipaux dans leurs fonctions sous la présidence du Maire**

Monsieur NOUVEAU, Maire sortant préside la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal. Il procède à l'appel de chacun des candidats et adresse de sincères félicitations à la nouvelle équipe municipale ; il rappelle que le taux de participation pour ces élections est de 67.7 % ce qui démontre un réel engouement des Fargeois et Fargeoises pour ces élections.

Après cette brève allocution, Mr NOUVEAU déclare le Conseil Municipal installé.

Mr Bernard VERVAET, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence de la séance.

## **3. Désignation du secrétaire de séance**

Mr Stéphane BONU est nommé secrétaire de séance.

#### **4. Election du Maire**

##### **Premier tour de scrutin**

Mr Bernard VERVAET a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

a obtenu :

– Mr DUMAS Sylvain 14 voix (quatorze)

- Mr DUMAS Sylvain, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Monsieur DUMAS remercie les habitants de Farges pour leurs suffrages du 23 mars dernier, ainsi que le Conseil Municipal sortant pour la qualité du travail accompli. Le maire remet aux Conseillers Municipaux une copie de la charte de l'élu local qui rappelle les grands principes déontologiques à respecter dans l'exercice de leur mandat.

#### **5. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :**

Un vote a été procédé à main levée, à la majorité absolue, les Conseillers fixent à 4 le nombre des adjoints.

#### **6. ELECTIONS DES ADJOINTS**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes que pour l'élection du Maire, et sous la présidence de Mr Sylvain DUMAS, à l'élection des Adjoints.

##### **Election du Premier adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 1

-suffrages exprimés : 14

- majorité absolue : 8

a obtenu :

- M<sup>r</sup> BONU Stéphane : 14 (quatorze) voix

M<sup>r</sup> **BONU Stéphane** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé : **Premier adjoint Au Maire.**

##### **Election du Second adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 1

- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8
- a obtenu :
- M<sup>me</sup> GARNIER Céline : 14 (quatorze) voix

**M<sup>me</sup> GARNIER Céline** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée : **deuxième adjointe au Maire.**

**Election du troisième adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8
- a obtenu :
- M<sup>r</sup> VADOT André : 14 (quatorze) voix

**M<sup>r</sup> VADOT André** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée : **troisième adjoint au Maire.**

**Election du quatrième adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8
- a obtenu :
- M<sup>r</sup> FARGEOT Benjamin : 14 (quatorze) voix

**M<sup>r</sup> FARGEOT Benjamin** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée : **quatrième adjoint au Maire.**

**7- Désignation des délégués aux commissions communales**

COMMISSIONS	NOMBRE DELEGUES	NOMS DELEGUES
C.C.A.S.	6+6+ le maire	<b><u>Pilote</u></b> : Stéphane BONU Sylvain DUMAS – Joëlle MORIN – Colette CHAMBRION – Benjamin FARGEOT – Bernard VERVAET – André VADOT Nathalie CORNET – Bernadette GENEVOIS – Yves GIRAUD – Josiane FERRAND – Patricia FORGERAIS – Alain TOULZA
ECOLE – PERISCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE	6	<b><u>Pilote</u></b> : Stéphane BONU Sylvain DUMAS – Bernard VERVAET – Colette CHAMBRION – Pierre MARCAUD – Joëlle MORIN
FINANCES	10	<b><u>Pilote</u></b> : Céline GARNIER Jérôme CUENOT – Jean-Raphaël RIZZOLI – André VADOT – Pierre MARCAUD – Stéphane DENIZOT – Benjamin FARGEOT – Nicolas RENAUD-BEZOT –

		Sylvain DUMAS – Bernard VERVAET -
ANIMATION FETES & CEREMONIE	5	<b>Pilote</b> : Benjamin FARGEOT Colette CHAMBRION – Pierre GRESS – Joëlle MORIN – Sylvain DUMAS
CONSEIL DE JEUNES	4	<b>Pilote</b> : Pierre MARCAUD Benjamin FARGEOT – Sylvain DUMAS – Fathi OUCHER
PROTECTION CIVILE	5	<b>Pilote</b> : Sylvain DUMAS Stéphane BONU – Céline GARNIER – André VADOT – Benjamin FARGEOT
BATIMENTS SALLE DES FETES	7	<b>Pilote</b> : Benjamin FARGEOT André VADOT – Pierre MARCAUD – Jérôme CUENOT – Nicolas RENAUD-BEZOT – Sylvain DUMAS – Fathi OUCHER
PERSONNEL	6	<b>Pilote</b> : Stéphane BONU Sylvain DUMAS – Céline GARNIER – Nicolas RENAUD-BEZOT – Jean-Raphaël RIZZOLI – Colette CHAMBRION -
VOIRIE – RESEAUX URBANISME	5	<b>Pilote</b> : André VADOT Pierre GRESS – Céline GARNIER – Sylvain DUMAS – Bernard VERVAET -
ENVIRONNEMENT	8	<b>Pilote</b> : Jean-Raphaël RIZZOLI Bernard VERVAET – Nicolas RENAUD-BEZOT- Jérôme CUENOT – Joëlle MORIN – André VADOT – Pierre MARCAUD – Sylvain DUMAS
TIC	8	<b>Pilote</b> : Pierre GRESS Colette CHAMBRION – Benjamin FARGEOT – Céline GARNIER – Pierre MARCAUD – Stéphane BONU – Stéphane DENIZOT – Sylvain DUMAS -
Commission des BOIS	7	<b>Pilote</b> : André VADOT Pierre GRESS – Jean-Paul CHANAS – Jean-Pierre FERRAND – Guy DESBRIERES – Claude BONNAVENT – Gérard MORAIN
Correspondant Défense		Sylvain DUMAS

## **8- Désignation des délégués à la Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne**

Sont nommés délégués pour représenter la commune auprès de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne (LE GRAND CHALON):

\* Monsieur DUMAS Sylvain, Maire, **Délégué titulaire**

### 9. **Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux**

<b>SYNDICATS</b>	<b>NOMBRE DELEGUES</b>	<b>NOMS DELEGUES</b>
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION FORESTIERE FONTAINES-FARGES	4	Pierre GRESS – André VADOT – Jean-Paul CHANAS – Sylvain DUMAS
SYNDICAT ELECTRIFICATION DE LA BRESSE CHALONNAISE	3	- Titulaires (2) : André VADOT – Sylvain DUMAS - Suppléant : Jean-Raphaël RIZZOLI
SIVU THALIE ENFANCE JEUNESSE	6	- Titulaires (3) : Sylvain DUMAS – Pierre MARCAUD – Benjamin FARGEOT - Suppléants (3) : Colette CHAMBRION – Joëlle MORIN – Stéphane BONU
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA THALIE	4	- Titulaires (2) : Nicolas RENAUD-BEZOT – Jean-Raphaël RIZZOLI - Suppléants (2) : Jérôme CUENOT - André VADOT
SYNDICAT BUREAUX PERCEPTION CHALON	2	Sylvain DUMAS – Céline GARNIER

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Prochaines réunions :**

Commission finances : 3 avril à 18H00

Commission environnement : 14 avril à 18H00

Prochain Conseil Municipal : 18 avril à 18H00

Le Maire

Sylvain DUMAS